

## **Avis ICES-003 du Canada**

Cet appareil numérique de classe B est conforme à toutes les exigences du règlement canadien sur le matériel provoquant des interférences.

## **Avis CS-03 du Canada**

L'étiquette ou numéro d'homologation IC identifie les appareils homologués. Cette homologation signifie que l'équipement répond aux normes de protection, de fonctionnement et de sécurité du réseau des télécommunications, telles qu'elles figurent dans le ou les documents Terminal Equipment Technical Requirements (Spécifications techniques des équipements terminaux) appropriés. L'étiquette IC ne constitue pas en soi une garantie que l'équipement satisfera l'utilisateur.

Avant d'installer cet équipement, l'utilisateur doit s'assurer qu'il n'est pas interdit de raccorder un tel équipement aux installations de la compagnie de téléphone. Cet équipement doit par ailleurs être installé en recourant à une méthode de connexion acceptable. L'utilisateur doit comprendre que l'observation des conditions citées ci-dessus n'empêche pas obligatoirement une dégradation du service dans certaines situations.

Les réparations à effectuer sur un équipement agréé doivent être coordonnées par un intervenant désigné par le fournisseur. Toute réparation ou modification de cet équipement effectuée par l'utilisateur, ou tout mauvais fonctionnement de l'équipement, peut amener la compagnie de téléphone à demander le débranchement de cet équipement.

Pour sa propre protection, l'utilisateur doit s'assurer que les câbles de mise à la terre des lignes électriques, des lignes téléphoniques et, le cas échéant, des tuyauteries métalliques du local sont reliés. Cette précaution est particulièrement importante en zone rurale.

**AVIS : L'utilisateur ne doit pas tenter d'effectuer ces liaisons lui-même. Contactez les autorités d'inspection des installations électriques ou un électricien compétent, selon le cas.**

*REMARQUE : Le REN attribué à chaque périphérique terminal fournit une indication sur le nombre maximal de terminaux pouvant être connectés à une interface téléphonique. En bout de ligne, le nombre des appareils pouvant être connectés n'est pas directement limité, mais la somme des REN de ces équipements ne doit pas dépasser cinq.*